

# VILLE DE SAINT LUNAIRE

## PLAN DE GESTION DU PATRIMOINE JARDINS

**EN MOUVEMENT**



## De l'entretien de nos espaces verts vers une gestion de notre patrimoine « jardins » en faveur de la biodiversité.

*Aujourd'hui, la biodiversité essaye de trouver sa place en ville, notamment au travers du PLU qui impose une densification de l'habitat. La biodiversité englobe la diversité des gènes, des espèces et des écosystèmes. Elle ne se limite pas à la somme de tout cela, elle comprend également le fait que ces niveaux interagissent !.*

*Une prise de conscience devient donc urgente pour l'intégrer dans les aménagements passés et à venir .*



*Par ailleurs, la connexion des milieux, est indispensable. Leur gestion doit être réfléchi en fonction de la biologie des espèces qui y vivent.*

*Un des rôles les plus importants est celui du jardinier. Aujourd'hui, il participe à embellir la ville pour le regard de ses habitants et s'occupe d'entretenir les espaces. Demain, sa palette se renforcera .*

*Observateur, gestionnaire d'un milieu vivant, acteur de la bio - divers - cité, il sera aussi celui qui partage ses connaissances afin de construire la ville vivante de demain. Jardinier de nature il devient jardinier de la nature.*

*L'objectif du plan de gestion sera, à partir des observatoires, avis de recherches, atlas de la commune, d'élaborer la trame écrite de ce nouvel engagement, de la pérenniser dans le temps. Malgré tout, il ne faut oublier que la biodiversité, c'est, avant tout, l'évolution..! C'est pourquoi, nous composerons sur la base d'une gestion en mouvement.*

*Le jardinier de la nature portera la responsabilité d'accompagner la biodiversité à travers le changement climatique car nous devons protéger la nature, à la ville comme à la campagne, comme si notre vie en dépendait, parce que c'est le cas...*

*Vincent Bouche*

Jardiniers de nature, nous jardinons la nature

Photo équipe service Jardins  
Bio-Divers-Citéj



# Sommaire

<b>De l'idée à la concrétisation</b>	<b>P.5-6</b>
<b>La classification des espaces</b>	<b>P.7</b>
➤ <b>Jardins Bio-Divers-Cité</b>	
○ Clés d'identification	P.8
○ Biodiversité	P.9
○ Guide des pratiques	P.10-11
➤ <b>Espaces Bio-Divers-Cité</b>	
○ Clés d'identification	P.12
○ Biodiversité	P.13
○ Guide des pratiques	P.14-15
➤ <b>Espaces d'accompagnements</b>	
○ Clés d'identification	P.16
○ Biodiversité	P.17
○ Guide des pratiques	P.18-19
➤ <b>Accompagnements Voiries</b>	
○ Clés d'identification	P.20
○ Biodiversité	P.21
○ Guide des pratiques	P.22-23
➤ <b>Cartographie</b>	<b>P.24</b>
○ Index par secteur	P.25



## DE LA QUESTION ECONOMIQUE A LA GESTION ECOLOGIQUE...

C'est en 2008, que l'équipe municipale, encadrée par le Maire Michel Penhouët, s'est penché sur la question de l'économie d'énergie. Pierre Mauduit, adjoint au développement durable, à l'environnement et à la qualité de vie sur le mandat 2008/2014, succédant à Florence Hulot, était particulièrement soucieux d'offrir à ses concitoyens un environnement de vie agréable et cohérent à la fois. Dans cette démarche, il a donc pu associer l'objectif visé et un regard écologique et environnemental sur l'organisation de la vie urbaine (révision de l'éclairage urbain, mise en place d'une chaudière bois à l'école...). La suite de son travail est reprise en 2014 par Vincent Bouche qui apporte ses connaissances de naturaliste et décide de déployer cette approche environnementale en instituant une gestion des espaces naturels de la commune favorisant le développement de la biodiversité en Ville.



L'objectif principal de cette approche consiste à développer la biodiversité en Ville et faire prendre conscience au plus grand nombre qu'il est possible de réduire l'impact de notre activité urbaine sur les milieux naturels en y étant plus attentifs et en les intégrant à notre environnement proche. Dans ses démarches d'aménagement, l'équipe municipale veille à minimiser l'impact sur l'environnement et plus précisément sur cette biodiversité précieuse au regard de l'intérêt écologique qu'elle représente.

## UNE IMPLICATION DE TOUTES ET TOUS



*A quoi bon agir en faveur de la biodiversité sans prendre en compte les motivations et les compétences de chacun ?*

Une fauche tardive dans le but de laisser apparaître une flore oubliée. L'observation de la faune qu'on pensait disparue pour mieux la connaître. Des aménagements urbains qui garantissent la pérennisation de nos trames vertes permettant à cette faune de pouvoir se déplacer librement en toute sécurité. Tous ces axes de travail nous permettent aujourd'hui d'agir ensemble. Elus, agents ou habitants nous sommes toutes et tous concernés.

## DE L'ACTION A LA TRANSMISSION

Ce guide a vu le jour afin de répondre à plusieurs besoins :

### ❖ **Formaliser les pratiques existantes au Service Jardin Bio-Divers-Cités de la commune :**

Cartographier les espaces en gestion.

Classifier les espaces en fonction des pratiques, des usages et des intérêts biodiversité.

### ❖ **Disposer d'un guide permettant aux agents d'harmoniser et de pérenniser leurs pratiques :**

Définir les pratiques selon la classification des espaces.

S'appuyer sur l'expérience et les connaissances de nos agents.

Transmettre aux nouveaux arrivants les différentes pratiques.

### ❖ **Prévenir les axes d'améliorations :**

Superposer les cartographies : jardins Bio-Diver-Cité, Avis de recherche, trame verte, assurant une continuité de la biodiversité à travers la commune.

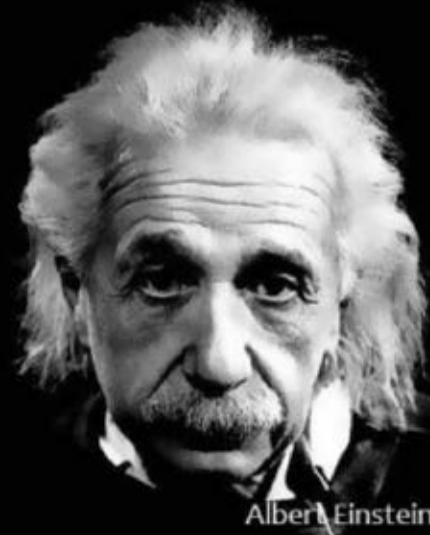
Penser les aménagements en fonction des observations faites sur terrain (faune, flore, usages...)

### ❖ **Créer un document ressource pour les jardiniers professionnels et amateurs :**

Transmettre notre savoir faire et nos connaissances.

Inspirer de nouvelles pratiques.

“ Donner l'exemple n'est pas le principal moyen d'influencer les autres, c'est le seul moyen. ”







# CLASSIFICATION DU PATRIMOINE JARDINS DE LA VILLE DE SAINT LUNAIRE

Le point commun à nos différents espaces est que nous n'effectuons aucun traitement phytosanitaire conventionnel ou bio (insecticide, fongicide, herbicide ou tout autre pesticide). S'engager pour la biodiversité s'est avant tout comprendre la place de chacun dans l'éco-système. Plutôt que de « lutter contre », nous préférons observer, comprendre, raisonner et voir même « vivre avec » si tel est son utilité.

Pour orienter les conceptions et créations d'espaces naturels et guider nos équipes dans leur gestion quotidienne de notre patrimoine jardins, nous avons mis en évidence 4 catégories d'espaces. Celles-ci ont été définies selon les gestes et les attentions propres à chaque lieu selon son usage, sa fréquentation, son potentiel environnemental et pédagogique.







# JARDINS BIO-DIVERS-CITE

## INDENTIFICATION

### LES CRITÈRES CLÉS

- 1. GESTION :** Ces espaces suivent scrupuleusement la **chartre du Jardin Bio-Divers-Cité** définie par la commune. Ils deviennent source d'inspiration pour les habitants qui s'engagent ou qui souhaiteraient s'engager dans cette démarche.
- 2. ACCESSIBILITE :** principalement limitée aux cheminements.
- 3. ESPACE :** clos ou clairement délimité.
- 4. USAGE :** lieux de passages, propices à la visite ou aux rencontres, lieux de cérémonie ou récréatifs. Ou encore lieux clos inaccessibles au public et préservés de toute fréquentation.
- 5. VEGETALISATION:** accueil de la flore spontanée, fleurissement en plantes vivaces locales, haies gourmandes, arbres fruitiers, zones de tonte en gestion triennale, zones libres.
- 6. COMMUNICATION :** Ces lieux d'intérêt pédagogique bénéficient d'une signalétique thématique autour de la biodiversité.
- 7. BIODIVERSITE :** mise en place d'abris nichoirs, préservation de la flore spontanée.
- 8. EVOLUTION DANS LE TEMPS :** Ces jardins sont considérés comme des lieux en mouvement ou le jardinier s'adapte à l'évolution de l'écosystème.



*Cimetière des Douets*



*Jardin du Presbytère*



*Mairie de St Lunaire*



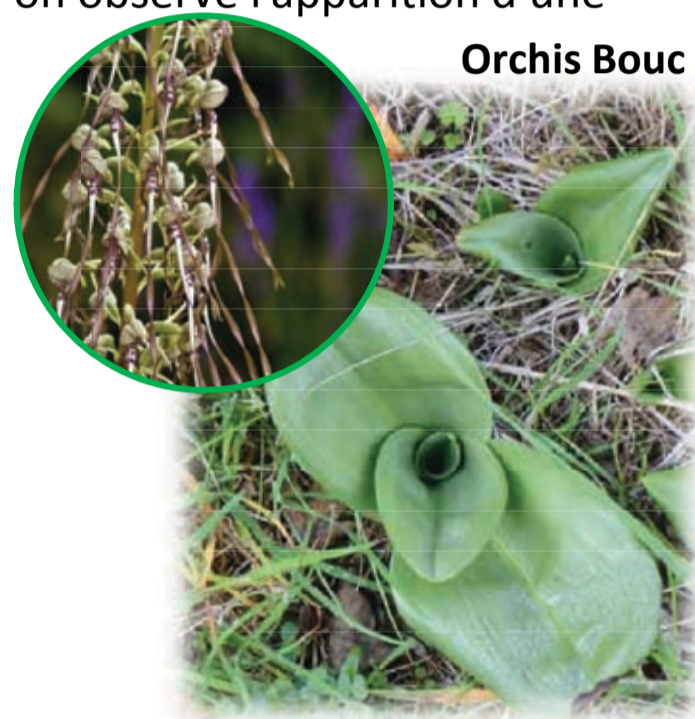


# JARDINS BIO-DIVERS-CITE

## ATLAS BIODIVERSITE

### INCROYABLES SPONTANÉES

Grâce à une hauteur de tonte surélevée et retardée, on observe l'apparition d'une faune spontanée oubliée à préserver



### INCROYABLES COLOCATAIRES

Mise en place de nichoirs et autres aménagements pour accueillir la faune

+ PHOTOS DE FAUNE





# JARDINS BIO-DIVERS-CITE

TACHES	NATURE DES TRAVAUX	FREQUENCE	MATERIEL MATERIAUX	OBSERVATIONS
<b>PELOUSE</b>				
Tonte				
Tonte Pieds de murs				
Tonte Pieds d'arbres				
Fauchage				
<b>ARBUSTES</b>				
Taille	arbustive			
	palissée			
Paillage				
Travail du sol				
Désherbage				
Gestion couvre-sol				
<b>HAIES</b>				
Taille	Paysagère			
	Libre			
Paillage				
Désherbage				
Gestion couvre-sol				



# JARDINS BIO-DIVERS-CITE

TACHES	NATURE DES TRAVAUX	FREQUENCE	MATERIEL MATERIAUX	OBSERVATIONS
<b>MASSIFS</b>				
Fleurissement				
Paillage				
Désherbage				
<b>ZONES DE CHEMINEMENTS</b>				
Désherbage	arbustive			
Ratissage				
Gravillonnage				
Engazonnement				
<b>RAMMASSAGE DES FEUILLES / NETTOYAGE</b>				
<b>RESSOURCES</b>				
Arrosage				
Rémanents				
Autres				





# ESPACES BIO-DIVERS-CITE

## INDENTIFICATION

### LES CRITÈRES CLÉS

- 1. GESTION :** Ces espaces suivent scrupuleusement la **chartre du Jardin Bio-Divers-Cité** définie par la commune. Ils deviennent source d'inspiration pour les habitants qui s'engagent ou qui souhaiteraient s'engager dans cette démarche.
- 2. ACCESSIBILITE :** principalement limitée aux cheminements.
- 3. ESPACE :** espace ouvert comportant un intérêt écologique de part son mode de gestion
- 4. USAGE :** lieux de passages, propices à la visite ou aux rencontres ou lieux d'accès aux sites côtiers. Lieux d'attrait faunistique ou floristique.
- 5. VEGETALISATION:** accueil de la flore spontanée, aucun programme de fleurissement, haies gourmandes, arbres fruitiers, zones de tonte en gestion triennale, zones libres.
- 6. COMMUNICATION :** Ces lieux d'intérêt pédagogique bénéficient d'une signalétique thématique autour de la biodiversité.
- 7. BIODIVERSITE :** mise en place d'abris nichoirs, préservation de la flore spontanée.
- 8. EVOLUTION DANS LE TEMPS :** Ces espaces sont considérés comme des lieux en mouvement ou le jardinier s'adapte à l'évolution du lieu et de son usage.



*Cimetière des Douets / extension*



*Le crapauduc*

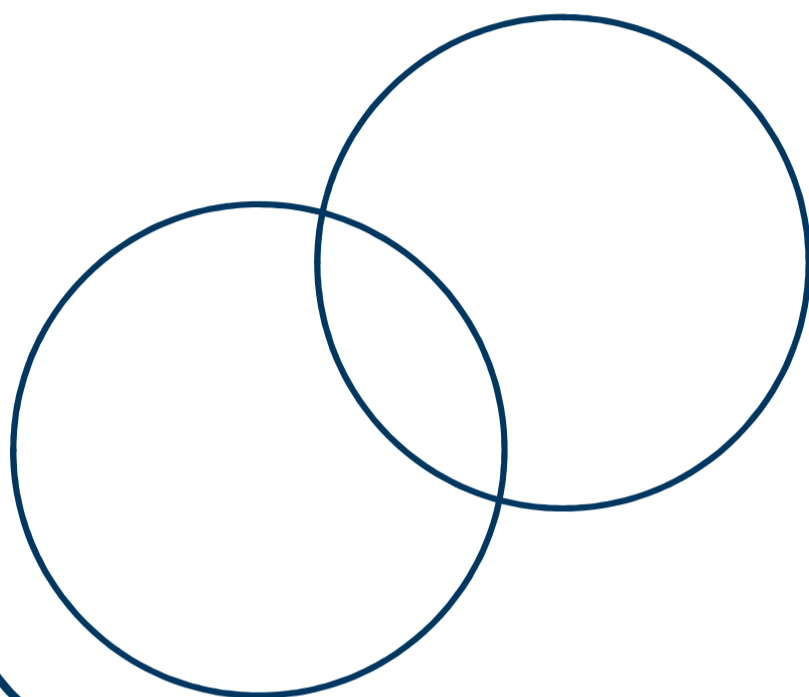


# ESPACES BIO-DIVERS-CITE

## ATLAS BIODIVERSITE

### INCROYABLES SPONTANEEES

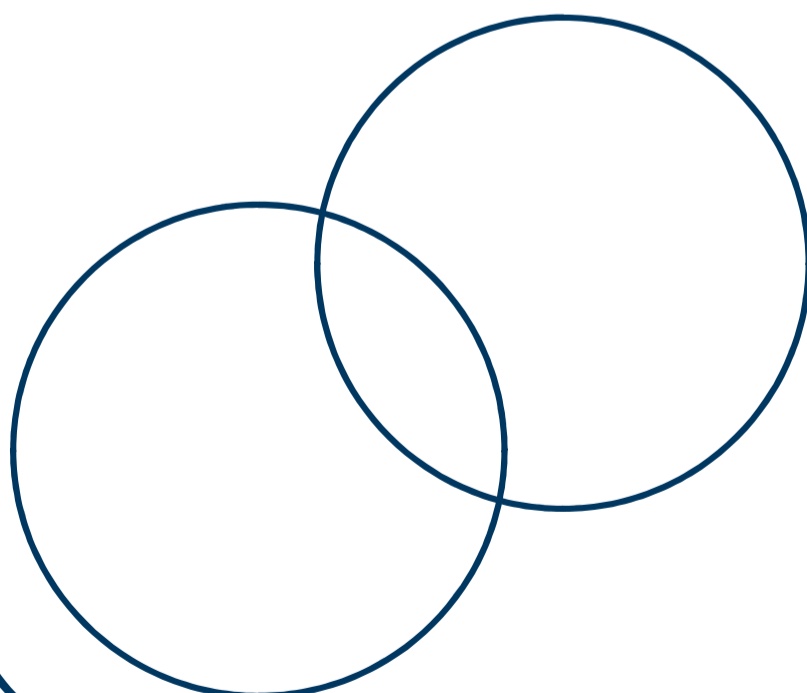
Préservation



+ PHOTOS DE SPONTANEEES  
PRESERVEES

### INCROYABLES COLOCATAIRES

Préservation



+ PHOTOS DE FAUNE



# ESPACES BIO-DIVERS-CITE

TACHES	NATURE DES TRAVAUX	FREQUENCE	MATERIEL MATERIAUX	OBSERVATIONS
<b>PELOUSE</b>				
Tonte				
Tonte Pieds de murs				
Tonte Pieds d'arbres				
Fauchage				
<b>ARBUSTES</b>				
Taille	arbustive			
	palissée			
Paillage				
Travail du sol				
Désherbage				
Gestion couvre-sol				
<b>HAIES</b>				
Taille	Paysagère			
	Libre			
Paillage				
Désherbage				
Gestion couvre-sol				



# ESPACES BIO-DIVERS-CITE

TACHES	NATURE DES TRAVAUX	FREQUENCE	MATERIEL MATERIAUX	OBSERVATIONS
<b>MASSIFS</b>				
Fleurissement				
Paillage				
Désherbage				
<b>ZONES DE CHEMINEMENTS</b>				
Désherbage	arbustive			
Ratissage				
Gravillonnage				
Engazonnement				
<b>RAMMASSAGE DES FEUILLES / NETTOYAGE</b>				
<b>RESSOURCES</b>				
Arrosage				
Rémanents				
Autres				





# ESPACES D'ACCOMPAGNEMENT

## INDENTIFICATION

### LES CRITÈRES CLÉS

- 1. GESTION** : ces espaces étant liés à un bâtiment ou un site sportif, ils requièrent une approche plus contrôlée pour assurer la sécurité ou l'utilisation de l'espace. L'approche bio-divers-cité reste tout de même un repère.
- 2. ACCESSIBILITE** : sur voirie piétonne ou routière.
- 3. ESPACE** : ouvert ou fermé selon localisation.
- 4. USAGE** : lieux d'activités culturelles, sportives, de loisirs ou religieux. Ou encore lieux de résidence.
- 5. VEGETALISATION** : accueil de la flore spontanée, fleurissement en plantes vivaces, haies d'ornement, arbres d'ornement ou fruitiers.
- 6. COMMUNICATION** : Ces lieux ne nécessite pas de communication particulière.
- 7. BIODIVERSITE** : mise en place d'abris nichoirs, préservation de la flore spontanée lorsque celle-ci ne présente pas d'inconvénient à l'usage du lieu.
- 8. EVOLUTION DANS LE TEMPS** : Ces espaces sont plutôt contrôler dans leur aménagement paysager de façon à garantir l'usage du site.



*La digue*



*Le Clos Loquen*



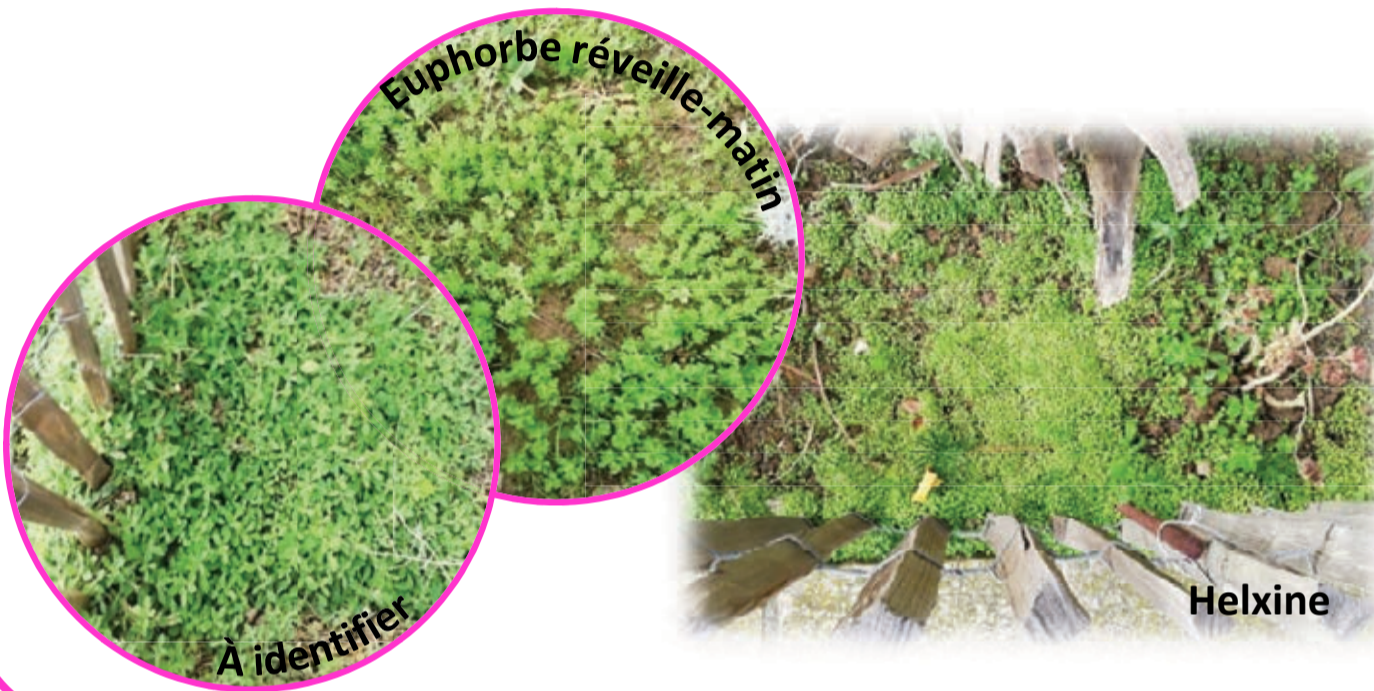


# ESPACES D'ACCOMPAGNEMENT

## ATLAS BIODIVERSITE

### INCROYABLES SPONTANÉES

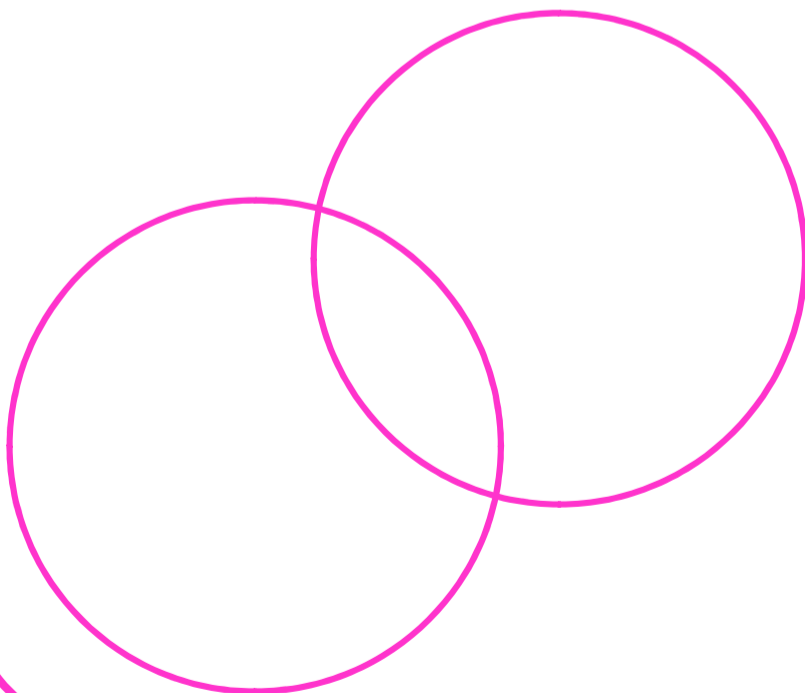
Gestion du couvre-sol et d'enrichissement de haies en spontanées sélectionnées



+ PHOTOS  
ARBRES HAIE  
ECOLE

### INCROYABLES COLOCATAIRES

Mise en place de nichoirs différents



PHOTOS DE DIFFERENTS  
NICOIRS EN ESPACE  
D'ACCOMPAGNEMENT



# ESPACES D'ACCOMPAGNEMENT

TACHES	NATURE DES TRAVAUX	FREQUENCE	MATERIEL MATERIAUX	OBSERVATIONS
PELOUSE				
Tonte				
Tonte Pieds de murs				
Tonte Pieds d'arbres				
Fauchage				
ARBUSTES				
Taille	arbustive			
	palissée			
Paillage				
Travail du sol				
Désherbage				
Gestion couvre-sol				
HAIES				
Taille	Paysagère			
	Libre			
Paillage				
Désherbage				
Gestion couvre-sol				



# ESPACES D'ACCOMPAGNEMENT

TACHES	NATURE DES TRAVAUX	FREQUENCE	MATERIEL MATERIAUX	OBSERVATIONS
<b>MASSIFS</b>				
Fleurissement				
Paillage				
Désherbage				
<b>ZONES DE CHEMINEMENTS</b>				
Désherbage	arbustive			
Ratissage				
Gravillonnage				
Engazonnement				
<b>RAMMASSAGE DES FEUILLES / NETTOYAGE</b>				
<b>RESSOURCES</b>				
Arrosage				
Rémanents				
Autres				



# ACCOMPAGNEMENTS VOIRIES

## INDENTIFICATION LES CRITÈRES CLÉS

- 1. GESTION** : ces espaces étant liés à la voirie, ils requièrent une approche plus contrôlée pour assurer la sécurité ou l'utilisation de l'espace. L'approche bio-divers-cité reste tout de même un repère.
- 2. ACCESSIBILITE** : sur voirie piétonne ou routière.
- 3. ESPACE** : ouvert
- 4. USAGE** : lieux de circulation. Peut-être également un lieu de repos temporaire.
- 5. VEGETALISATION** : accueil de la flore spontanée, fleurissement en plantes vivaces, haies d'ornement, arbres d'ornement ou fruitiers.
- 6. COMMUNICATION** : Ces lieux ne nécessitent pas de communication particulière, sauf exception.
- 7. BIODIVERSITE** : mise en place d'abris nichoirs, préservation de la flore spontanée lorsque celle-ci ne présente pas d'inconvénient à l'usage du lieu.
- 8. EVOLUTION DANS LE TEMPS** : Ces espaces sont plutôt contrôlés dans leur aménagement paysager de façon à garantir l'usage du site.



*La Fourberie*



*La Fausse aux Vaults*





# ACCOMPAGNEMENTS VOIRIES

## ATLAS BIODIVERSITE

### INCROYABLES SAUVAGES

Fleurissement des pieds de murs par la flore spontanée sélectionnée



### GESTION TRIENNALE OU FAUCHE TARDIVE

Respecte le cycle naturel de reproduction et d'enrichissement du lieu en terme de biodiversité







# ACCOMPAGNEMENTS VOIRIES

TACHES	NATURE DES TRAVAUX	FREQUENCE	MATERIEL MATERIAUX	OBSERVATIONS
<b>PELOUSE</b>				
Tonte				
Tonte Pieds de murs				
Tonte Pieds d'arbres				
Fauchage				
<b>ARBUSTES</b>				
Taille	arbustive			
	palissée			
Paillage				
Travail du sol				
Désherbage				
Gestion couvre-sol				
<b>HAIES</b>				
Taille	Paysagère			
	Libre			
Paillage				
Désherbage				
Gestion couvre-sol				



# ACCOMPAGNEMENTS VOIRIES

TACHES	NATURE DES TRAVAUX	FREQUENCE	MATERIEL MATERIAUX	OBSERVATIONS
<b>MASSIFS</b>				
Fleurissement				
Paillage				
Désherbage				
<b>ZONES DE CHEMINEMENTS</b>				
Désherbage				
Ratissage				
Gravillonnage				
Engazonnement				
<b>RAMMASSAGE DES FEUILLES / NETTOYAGE</b>				
<b>RESSOURCES</b>				
Arrosage				
Rémanents				
Autres				

CARTOGRAPHIE DU PATRIMOINE JARDINS – SECTEUR NORD  
VILLE DE SAINT LUNAIRE

## SECTEUR CENTRE

Jardins Bio-Divers-Cité	Espaces Bio-Divers-Cités	Espaces d'accomp.	Voirie
Mairie <b>1</b>		Ecole / Cantines / CLSH <b>22</b>	Croix Boissière <b>58</b> Salle Aimé le Foll
Presbytère <b>2</b>		Mediathèque <b>27</b>	Rue Victor Renaud Carrefour <b>59</b>
Vieille Eglise <b>3</b>		Eglise <b>28</b>	Rue de la Vielle Eglise <b>60</b>
Cimetière des Mielles <b>4</b>		Esplanade Grande plage <b>33</b>	Rue de l'Horizon <b>61</b>
		La Digue <b>34</b>	Rue de l'Eglise <b>62</b>
		Piscine <b>23</b>	Bld de la plage <b>63</b>
		Les Halles <b>74</b>	Bld Gal de Gaulle <b>64</b>
		Entrée Cinema <b>76</b>	Bld Flusson <b>65</b>
			Bld du Tertre <b>66</b>
			Ponthual et rues adj. <b>67</b>
			La Poste <b>68</b>
			Bld Motte Cartier <b>70</b>
			Bld du Cap Hornier <b>71</b>

## SECTEUR OUEST

Jardins Bio-Divers-Cité	Espaces Bio-Divers-Cités	Espaces d'accomp.	Voirie
Château d'eau <b>8</b>	La Jamière <b>11</b>	Salle Omnisports <b>25</b>	Rue des Hortensias <b>37</b>
Jardin familiaux <b>10</b>	La Saudrais <b>12</b>	Terrain de foot Salle omnisports <b>26</b>	Rue des écoles <b>38</b>
La Saudrais <b>24</b>	Espaces Salle Omnisports <b>16</b>	Le Clos Loquen <b>29</b>	RD 503 <b>39</b>
	Jardin des Oliviers <b>19</b>		Rue du Val Even <b>49</b>
	Allée Couverte <b>81</b>	Terrain de foot <b>75</b>	Impasse rue de la Marre <b>50</b>
	3 <sup>ème</sup> Lotissement <b>82</b>	Services techniques <b>77</b>	Arrière Serv. Tech. <b>56</b>
			Chemin Saudrais / Clos Loquen Chemin du clos Jacobin <b>57</b>
			3 <sup>ème</sup> lotissement <b>83</b>



## SECTEUR LONGCHAMPS/DECOLLE

Jardins Bio-Divers-Cité	Espaces Bio-Divers-Cités	Espaces d'accomp.	Voirie
	Dunes de Longchamps <b>15</b>	Escalier GR34 <b>72</b>	Bld Longchamps <b>40</b>
	La pointe du Décollé <b>78</b>		Parking Longchamps <b>41</b>
	Rocher Napoléon <b>79</b>		Le Décollé <b>51</b>
	Descentes du Décollé <b>80</b>		Bagatelle <b>42</b>

## SECTEUR COTE DU TERTRE

Jardins Bio-Divers-Cité	Espaces Bio-Divers-Cités	Espaces d'accomp.	Voirie
Station de surpression <b>9</b>			Rue Roc Armor <b>46</b>

## SECTEUR VILLE ES QUELMEEES

Jardins Bio-Divers-Cité	Espaces Bio-Divers-Cités	Espaces d'accomp.	Voirie
			Calvaire La Ville Pinol <b>84</b> Rue de la Gueule des Landes

## COULOIR DU CREVELIN

Jardins Bio-Divers-Cité	Espaces Bio-Divers-Cités	Espaces d'accomp.	Voirie
Cimetière des Douets 5	Allée des Tamaris 14	Le Bas Marais Terrain de cirque 35	Entrée de St Lu. Le Goulet 30
Le Marais 6	Extension Cimetière 17	Les Douets Ext. /Lavoir 18	
	La Vallée de l'Amitié 20		
	Entrée de St Lu. Le Goulet 21		
	Crapauduc 13		

## SECTEUR LA FOURBERIE

Jardins Bio-Divers-Cité	Espaces Bio-Divers-Cités	Espaces d'accomp.	Voirie
La Fourberie Espace Pique-nique 7	Descente Fourberie 54		La Ville Gehan 43
			La Ville es Lemetz 44
			La Tour Blanche Rue Bergerat 45
			La Fourberie 52
			Rue Molière 48
			Rue du Gringaloux 53
			Chemin des Landelles 55
			La Fausse aux Vaults 34